

Ici, non plus, il n'est pas question du fils. N'oublions pas que ces déclarations furent remises à la demande même de l'enquêteur et en réponse à ses questions; nous avons tout lieu de supposer que si les choses s'étaient passées comme le ministre, sans la moindre preuve, voudrait nous le faire croire, il serait certainement fait mention dans ces déclarations que l'argent avait été payé, non pas au sous-agent Nixon mais à son fils.

Qu'est-il arrivé alors? On permet à cet homme de donner sa démission après cette enquête qui, tout incomplète qu'elle est, prouve la culpabilité de l'accusé, clairement établie d'ailleurs par les documents et abstraction faite des commentaires de l'honorable député de Toronto-nord. Le fils, sur lequel on cherche à faire retomber la responsabilité, s'absente pendant quelques jours et l'enquêteur retourne chez lui. Qu'apprend-on ensuite? Mon honorable ami, le représentant de Toronto-nord, a donné un peu trop de latitude au Gouvernement dans son exposé de la cause. Ce rapport a été adressé au Gouvernement le 3 avril 1905. Il a dû être reçu vers le 7 avril. Le 19 du même mois, ce nommé Nixon reçoit un emploi dans le département de l'immigration à \$25 par mois et, le 4 mai suivant, deux semaines plus tard, ses appointements sont portés à \$75 par mois, \$25 de plus qu'il recevait autrefois. Dans un sens, ç'a, en effet, l'air d'une affaire de famille entre cet individu et le ministre de l'Intérieur, et ce serait alors une affaire de famille libérale dans laquelle un employé, reconnu coupable de détournement, en aurait été récompensé par de l'avancement.

Même s'il était possible de tronquer ce rapport de manière à lui faire dire que toutes ces sommes ont été détournées par le fils à l'insu du père, il n'en resterait pas moins acquis que cet homme s'est rendu coupable d'une négligence grossière, d'une négligence inconcevable de la part d'un fonctionnaire de l'Etat. Peut-on concevoir qu'un fonctionnaire public laisse inconsciemment pendant quatre ans son fils détourner des sommes d'argent, falsifier des demandes et cacher la situation aux inspecteurs du Gouvernement? Il est impossible de le supposer, mais même si la chose était croyable, ce serait la meilleure des raisons pour éloigner à tout jamais cet homme des emplois publics. Dans ces circonstances, je considère que la défense du ministre de l'Intérieur, au nom du Gouvernement, est la plus boiteuse, la plus faible et la plus pitoyable que j'aie jamais entendue dans cette Chambre depuis que j'ai l'honneur d'y occuper un siège.

Sir WILFRID LAURIER: Je ne puis croire, et je m'en rapporte en ceci au jugement de la Chambre, que l'exposé que l'honorable chef de l'opposition et son collègue de Toronto-nord (M. Foster) ont fait de cette

affaire soit conforme à la réalité des faits. Les comptes du nommé Nixon, sous-agent des terres à Macleod, accusent de graves erreurs. Ces irrégularités se commettaient peut-être depuis des années. A en juger par la somme détournée, l'affaire n'avait, en soi, rien de très sérieux; mais il importe de ne jamais traiter à la légère les fautes de cette nature. Les comptes de cet employé accusent un découvert de \$500. Comme l'a dit l'honorable député de Toronto-nord, le Gouvernement avait lieu de supposer que les livres de Nixon étaient tenus de façon assez régulière. M. Leach et M. Martin, agents des terres, sous la direction desquels Nixon se trouvait placé, furent chargés de faire des investigations. Leur rapport établit que loin de s'opposer à leurs recherches, Nixon s'est au contraire appliqué avec eux à mettre au jour l'état réel de ses affaires. Dès qu'il fut établi que ses livres accusaient un découvert de \$500, il s'empressa de rembourser la somme que perdait ainsi le pays.

A en juger par le document dont mon honorable ami de Toronto-nord a donné lecture, il semble que Nixon était tenu en assez haute estime par ceux au milieu desquels il vivait, puisque ses amis se sont empressés de lui venir en aide en remboursant la somme détournée. En cela, Nixon est-il blâmable? Certes, il l'est, et il doit, tout naturellement, être tenu responsable jusqu'à ce que le détournement puisse s'expliquer. Dans leur rapport, MM. Leach et Martin semblent vouloir dire que d'après les renseignements recueillis, il faudrait plutôt s'en prendre au fils de M. Nixon, qui avait la direction du bureau et bénéficia, si bénéfice il y eut, du détournement qu'accusent les livres.

M. R. L. BORDEN: Ce n'est pas ce qu'ils disent; voici le texte même de leur rapport:

Le sous-agent nous apprit qu'il ne s'occupait que peu ou pas du tout de la besogne du bureau qu'il avait entièrement confiée à son fils. Celui-ci avait quitté Macleod vers le 15 mars, et à l'époque où j'y fus, on ignorait où il était.

M. OLIVER: Me permettra-t-on de faire une observation? M. Nixon recevait \$50 par mois à titre de sous-agent, et touchait en outre \$25 par mois en qualité de guide. Comme, à ce dernier titre, il lui fallait s'absenter très souvent de son bureau, il était tenu de se faire remplacer.

Sir WILFRID LAURIER: En réalité, l'observation que vient de faire le leader de la gauche ne change absolument rien à ce que j'ai dit. Les investigateurs s'en tinrent à ce que leur déclara M. Nixon, savoir: qu'il était obligé de s'en remettre à son fils du soin de diriger les affaires du bureau. Et il n'y a rien que de fort naturel en ceci. Suivant mon honorable collègue de l'Intérieur, cet homme occupait deux emplois différents, dont l'un l'obligeait à s'absenter fréquemment de son bureau, et il est assez